



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE
"CONCERT DE MARIACHIS ET DANSES
MEXICAINES" PAR BUENA VENTURA A LA
MEDIATHEQUE COEUR DE VILLE LE VENDREDI
16 OCTOBRE 2026 A 20H15**

**DÉCISION N° DM-26-111
EN DATE DU 10 MARS 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de Buena Ventura, représenté par Monsieur Patricio Santana, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 4, rue des Anglais – 91300 MASSY, le vendredi 16 octobre 2026 à 20h15 à la Médiathèque Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec Buena Ventura, représenté par Monsieur Patricio Santana, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 4, rue des Anglais – 91300 MASSY, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Concert de mariachis et danses mexicaines » », le vendredi 16 octobre 2026 à 20h15 à la Médiathèque Cœur de Ville, dont le coût est fixé à deux mille euros (2 000 € T.T.C.) la représentation ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20260310-Imc1H14065H1-AR Date de réception en Préfecture : 11/03/2026 Date de Publication : 11/03/2026
--